

autres effets, celui de rendre le dilemme plus pressant, si l'on songe surtout que l'exécution en doit coïncider avec l'échéance des traités de commerce entre les deux États.

Elle est destinée à barrer en effet aux Serbes la route de l'Adriatique. Elle oppose un système et un fait aux espérances qu'ils pouvaient conserver de se frayer quelque jour un débouché sur cette mer. Espérances légitimes s'il en fût, car, en bonne géographie commerciale, la côte adriatique est le littoral naturel de la Serbie. C'est la terre rocheuse et avare qui, faute de pouvoir nourrir sa population, semble appeler directement les produits agricoles des plaines du Danube et de la Morawa, au lieu de les demander indirectement, au prix fort, et pour le seul avantage des courtiers austro-hongrois, à la voie de mer. C'est aussi la zone de contact de toute cette partie de l'*Hinterland* balkanique avec le commerce maritime de l'Occident. On a relevé, avec raison, qu'avant l'occupation austro-hongroise, les échanges étaient plus actifs qu'aujourd'hui entre la Serbie et l'Adriatique, à travers la Bosnie ottomane. Leur mouvement était